

Mauvais traitements d'enfants handicapés

Information fournies par

Le Centre national d'information sur la violence dans la famille

Faits à considérer

- Une étude américaine récente révèle que les soignants sont 1,7 fois plus susceptibles d'abuser d'enfants handicapés que d'enfants qui ne le sont pas¹. Des recherches canadiennes laissent penser que les risques de violence envers les personnes handicapées peuvent être *jusqu'à cinq fois plus élevés* que dans l'ensemble de la population².
- Les parents d'enfants handicapés sont issus de diverses classes sociales et ont divers systèmes de valeurs. Comme tous les autres citoyens, ils peuvent entretenir, consciemment ou non, des préjugés négatifs répandus au sujet de leur enfant et de ses limites.
- Dans certaines cultures, les sentiments de honte et de déni peuvent être assez forts pour que les membres d'une famille cachent le handicap de l'enfant. Ainsi, cet enfant peut se voir refuser des occasions de développement normales, ainsi que du soutien ou des traitements importants.
- Les cas de mauvais traitements et de violence envers des enfants ayant un handicap physique ou intellectuel et vivant en établissement sont bien documentés dans l'histoire du Canada^{3, 4}. Les établissements canadiens sont maintenant assujettis à des mesures de protection qui visent à prévenir la répétition des événements passés. Malgré tout, les enfants dans les établissements résidentiels courent toujours plus de risques d'être victimes de mauvais traitements que les enfants qui grandissent dans leur famille⁵

Note : Dans ce feuillet, les termes employés au masculin englobent à la fois les garçons et les filles.

Cat. H72-21/173-2000F ISBN 0-662-84656-7

En quoi consistent les mauvais traitements envers les enfants?

Ils surviennent quand un parent, un membre de la famille, un tuteur, une personne soignante ou un autre adulte (professeur, médecin, voisin, etc.) cause un tort physique, sexuel, émotionnel ou psychologique à un enfant, ou qu'il risque réellement de lui faire du tort.

La violence envers les enfants est toujours accompagnée d'un abus de pouvoir. Les adultes sont plus forts – sur le plan physique comme sur le plan social – que les enfants. Les adultes qui utilisent cette supériorité pour aider, guider et soutenir le développement des enfants utilisent ce pouvoir de la bonne façon. Les adultes par contre qui punissent durement les enfants, les

insultent, négligent leurs besoins, en abusent physiquement ou sexuellement, ou encore les ignorent, les isolent, les ridiculisent, les humilient ou les manipulent, utilisent leur pouvoir de façon nocive et destructive pour les enfants.

Les enfants handicapés sont-ils plus susceptibles d'être victimes de mauvais traitements?

Dans le cas d'enfants handicapés, les facteurs de risque de violence – comme la dépendance et la vulnérabilité – sont plus évidents. Les enfants incapables d'accomplir les mêmes tâches que d'autres enfants de leur âge sont plus vulnérables pour de nombreuses raisons :

- Comme ils sont incapables de voir, d'entendre, de se déplacer, de communiquer, de s'habiller, de faire leur toilette ou de prendre leur bain de façon indépendante, ils sont plus susceptibles de recevoir des soins personnels de façon rude, peu soignée, gênante ou négligée.

- Leurs différences les rendent aussi plus vulnérables à des comparaisons injustes ou irrespectueuses avec leurs frères et sœurs ou avec des enfants du même âge. Comme ils ont besoin d'aide pour des choses que les autres peuvent faire seuls, ils risquent plus souvent d'avoir une faible estime de soi – un facteur de risque important dans les situations de mauvais traitements.

- Leurs différences peuvent les empêcher de participer à des activités familiales et communautaires s'ils n'ont pas d'aide, ce qui les isole socialement de leurs pairs et des autres adultes, mis à part leurs principaux soignants. L'isolement est un autre risque important dans les situations de mauvais traitements.

- En raison de leurs différences, ils sont plus susceptibles de recevoir des soins personnels de gens de l'extérieur de la famille ou qui n'ont pas de liens affectifs avec eux – même devoir habiter avec ces personnes⁶. Et recevoir des soins à l'extérieur de la maison⁷ s'avère un autre facteur de risque important dans les cas de violence.

- Les enfants dont l'intellect ou les moyens de communication sont différents risquent de ne pas être crus, compris ou écoutés s'ils essaient de signaler la violence dont ils sont victimes.

- Les parents ou les personnes soignantes d'un enfant handicapé peuvent se sentir grandement laissés à eux-mêmes. Les soins de santé continus, la difficulté de trouver des services de garde convenables, le fardeau financier et l'isolement social sont plusieurs sources de stress s'ajoutant aux problèmes comme la dépression et l'accord conjugal. Le rôle du stress comme facteur ou déclencheur de la violence envers les enfants handicapés reste controversé. Mais des études révèlent que les soignants qui se sentent très stressés sont plus susceptibles de donner des mauvais traitements⁸.

- On a tendance à considérer les enfants handicapés en fonction de leur handicap. Ce qui limite sérieusement la perception que peut avoir un enfant de ses propres aptitudes, de ses intérêts, de ses rêves et de son avenir.

Cette dépersonnalisation rend l'enfant plus vulnérable à certaines des pires formes de violence, y compris l'homicide⁹.

- Il est souvent enseigné aux enfants handicapés de se soumettre aux adultes, en particulier lorsqu'ils visitent un médecin ou un thérapeute. On obtient parfois par la force, la coercition, ou le chantage la soumission à des actes gênants ou douloureux auxquels un enfant résisterait normalement. Il devient ainsi très difficile pour un enfant de distinguer entre les demandes légitimes ou abusives des adultes¹⁰.

- Toutes sortes d'histoires courent au sujet de la sexualité des personnes handicapées. On présume qu'elles n'ont aucune sensation ou désir sexuel, ou au contraire, qu'elles « ne pensent qu'à ça » vu que les enfants handicapés, particulièrement sur le plan intellectuel, ne comprennent rien à leur corps ou qu'ils sont précoces en matière de sexualité. Ces mythes exposent ces enfants à de plus grands risques d'agression sexuelle.

- Les enfants handicapés ont moins l'occasion d'établir leurs limites personnelles que les autres enfants. Par exemple, les soignants qui doivent vêtir ou laver un enfant peuvent être du sexe opposé, quel que soit l'âge de l'enfant ou son niveau de développement.

Comment prévenir les mauvais traitements envers les enfants handicapés?

Prévenir les mauvais traitements envers les enfants est dans l'intérêt de tous. L'élément central de la prévention est une approche de l'éducation à plus d'un niveau.

- Les enfants handicapés, comme tous les autres, ont besoin de connaissances en sécurité, autodéfense, sexualité saine et affirmation de soi. Les enfants doivent savoir qu'ils ont le droit de se protéger et de le dire à un adulte s'ils ne sont pas protégés ou si leurs besoins ne sont pas satisfaits. Ils doivent comprendre clairement qu'ils ont le droit d'être traités de façon respectueuse partout : à la maison, à l'école, à l'hôpital ou au centre de soins, dans leur milieu de vie, etc.

- Les parents et les autres adultes qui prennent soin d'un enfant peuvent avoir besoin de formation et de soutien, y compris sur les handicaps physiques, sensoriels ou intellectuels de celui-ci.

- Les parents et soignants peuvent aussi avoir besoin de formation sur les risques potentiels et les signes de mauvais traitements. Leur enfant est peut-être plus vulnérable à la violence des soignants ou d'autres personnes de la collectivité. Il est toujours

important d'apprendre à écouter un enfant, particulièrement si celui-ci a un handicap intellectuel ou s'il communique difficilement. Les enfants peuvent signaler des mauvais traitements de façon indirecte – en régressant, en faisant preuve de résistance ou en « jouant des rôles » avec colère. Le cas échéant, une punition est peu appropriée et entraîne un effet inverse.

- Les parents doivent aussi faire très attention à leur choix des personnes soignantes – et observer le comportement de leur enfant en présence de celles-ci. Ils peuvent en outre s'informer si les professionnels et les établissements de soins acceptent leur participation constante aux soins et au développement de leur enfant.

- Les professionnels doivent oublier les vieux mythes qui pourraient teinter négativement leur propre attitude envers l'enfant handicapé et (ou) sa famille. Les enfants handicapés doivent être considérés avant tout comme des personnes, non comme des « cas de diagnostic ».
- Les professionnels de la santé doivent prendre le temps de bien expliquer à l'enfant ce qu'ils lui feront et d'écouter ses objections, pour s'assurer que sa coopération reflète un consentement réel et éclairé.
- Les personnes qui travaillent auprès d'enfants et de leur famille doivent devenir plus habiles à déceler les cas de mauvais traitements ou de négligence, et améliorer les mécanismes de signalement aux autorités.
- Notre société, dans son ensemble, doit fournir un soutien adéquat aux familles, de façon qu'elles puissent répondre aux besoins des enfants qui souffrent de handicaps. Comme un handicap entraîne souvent des dépenses élevées dès la naissance et tout au long de la vie, il faut que des ressources soient disponibles pour que les familles puissent avoir accès à des services adéquats et fiables et à l'équipement dont elles ont besoin –par exemple des services de relève, des équipements et des médicaments qui améliorent la santé, la mobilité, la vue, l'ouïe, l'apprentissage; tout comme des services sociaux ouverts et à leur écoute.

Signaler les mauvais traitements d'un enfant handicapé

Contrairement à ce que croient certaines personnes, les mauvais traitements des enfants ne sont pas qu'une affaire privée à la famille. Tous les citoyens ont la responsabilité de protéger le bien-être de tous les enfants, y compris les enfants handicapés.

Certains adultes s'identifient plus facilement à la personne soignante qu'à l'enfant handicapé. Ils peuvent hésiter à juger abusifs les gestes posés par un soignant et se demander comment eux-mêmes réagiraient s'ils avaient à vivre le stress de prendre soin d'un enfant handicapé. Ces scrupules doivent s'effacer lorsque la dignité, la sécurité ou l'intégrité physique d'un enfant handicapé sont mises en péril de quelque façon que ce soit. Tout comme les autres, les enfants handicapés ont le droit d'être protégés et de vivre en sécurité.

Si vous avez un doute raisonnable au sujet d'un cas de négligence ou de violence envers un enfant, **signalez rapidement** vos inquiétudes à une agence de protection de l'enfance, au ministère des Services sociaux de votre province ou de votre territoire ou au service de police de votre collectivité. Il est possible, au besoin, de transmettre un signalement de façon anonyme.

Le signalement n'est ni difficile, ni long à faire. Dans tous les cas, la personne qui fait le signalement sera protégée de poursuite, à condition que le signalement ne soit pas erroné ou motivé par l'intention de nuire.

Ressources

DANS LA COLLECTIVITÉ

Les parents ou les personnes soignantes d'enfants handicapés ne doivent pas laisser la peur ou la honte les empêcher de demander de l'aide lorsqu'il leur faut faire face à des problèmes de contrôle de soi, de colère ou de violence.

Des groupes de soutien sont déjà actifs dans de nombreuses collectivités. Ailleurs, il ne manque peut-être qu'une seule personne qui prenne l'initiative de constituer un nouveau groupe de soutien.

Les parents, les soignants et les groupes de défense des intérêts des enfants handicapés peuvent obtenir de l'aide et du soutien en communiquant avec les organismes suivants : ! leur association locale pour l'intégration communautaire ! le centre de vie autonome de leur localité pour les personnes ayant des handicaps ! des associations s'occupant de handicaps précis, comme la Fédération pour la paralysie cérébrale, l'Association du spina bifida et de l'hydrocéphalie ou l'Association pour l'épilepsie.

Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet ou pour trouver les services appropriés, communiquez avec votre organisme local de service social ou de bien-être des enfants, le service de police, les hôpitaux, les centres de traitement des maladies mentales, les centres de crise ou tout autre organisme

de services communautaires qui offre des conseils et du soutien aux enfants et à leur famille. Plusieurs de ces organismes apparaissent dans les listes de numéros d'urgence ou dans les premières pages des bottins locaux.

Les enfants et les jeunes gens de partout au Canada qui désirent parler à un conseiller professionnel au sujet de ce qui leur arrive, ou qui veulent savoir où s'adresser pour obtenir du soutien dans leur collectivité, peuvent communiquer avec :

Jeunesse, J'écoute

Téléphone : 1 800 668-6868

Site Web : <http://jeunesse.sympatico.ca/>

Divers organismes, d'un bout à l'autre du Canada, possèdent des connaissances particulières sur la compréhension et la prévention de la violence envers les enfants handicapés. Mentionnons les organismes suivants :

Suspected Child Abuse and Neglect Program (SCAN)

À Toronto, le *Hospital for Sick Children* a créé une équipe de professionnels des soins de santé qui aide les enfants et leur famille dans le cas où l'on soupçonne des mauvais traitements ou de la négligence. Dans les cas urgents, un téléphoniste de l'hôpital peut joindre un membre du SCAN, disponible 24 heures sur 24 pour des consultations. Pour plus de renseignements, téléphonez à :

Suspected Child Abuse and Neglect Program

Téléphone : (416) 813-7500 Site Web : <http://www.sickkids.on.ca/scan/default.asp>

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Le Centre national d'information sur la violence dans la famille offre des services d'aiguillage et diffuse de nombreux documents et vidéos sur la question de la violence envers les enfants, de la négligence, de l'agression sexuelle des enfants, de la violence émotionnelle, des mauvais traitements envers les femmes ou les personnes âgées et de la violence familiale en général. Pour joindre le Centre :

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Santé Canada Localisateur d'adresse : 1909D1 Édifice Jeanne-Mance Parc Tunney, Ottawa (Ont.) K1A 1B4 Téléphone : (613) 957-2938 Sans frais : 1 800 267-1291 ATME : 1 800 561-5643 Télécopieur : (613) 941-8930 Site Web : <http://www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn>

J. P. Das Developmental Disabilities Centre Le centre J.P. Das mène des recherches, offre de la formation et réalise diverses publications, tout en fournissant des services cliniques pour les jeunes et les adultes souffrant de handicaps intellectuels. Le Centre tient à jour une bibliothèque de périodiques et de livres, et il publie deux fois par année un bulletin intitulé *Developmental Disabilities Bulletin*. De plus, le Centre reçoit des professeurs invités et des boursiers internationaux, et il organise des conférences, des ateliers et des symposiums.

J.P. Das Developmental Disabilities

Centre

123 Education North, bureau 6 Université de l'Alberta Edmonton (Alberta) T6G 2G5 Téléphone : (403) 492-4505 Télécopieur : (403) 492-1318 Site Web : <http://www.quasar.ualberta.ca/ddc/INDEX.html>

Sexual Health Resource Network

Le *Sexual Health Resource Network* fournit des informations sur la prévention et l'intervention dans les cas de violence sexuelle chez des enfants et des jeunes handicapés. On peut le joindre à :

Sunny Hill Health Centre for Children

3644, rue Slocan

Vancouver (C.-B.) V5M 3E8 Téléphone : (604) 434-1331

Numéro sans frais : 1 800 331-1533 Télécopieur : (604) 431-7395 Site Web : http://www.sunnyhill.bc.ca/Sunny_Hill/Sexual_Health/Sexual_Health.html

The Family Alliance

Il s'agit d'un réseau de soutien qui représente des personnes handicapées, leur famille et leurs amis. L'Alliance vise à augmenter la confiance et les compétences des familles et des personnes handicapées en leur offrant un soutien émotionnel et des informations. Voici l'adresse :

Family Alliance

96, croissant Arnold

Richmond Hill (Ont.) L4C 3R8 Courriel : alliance@family-alliance.com Site Web : <http://family-alliance.com/index.html>

The DisAbled Women's Network (DAWN)

« Pour la plupart des femmes et des jeunes filles handicapées, la violence est un mode de vie¹¹ ». Dans un feuillet d'information de l'organisme de Toronto, on apprend que les deux tiers du million de femmes handicapées au

Canada ont été agressées physiquement ou sexuellement avant l'âge de la puberté. Adultes, les femmes handicapées se sont organisées à l'échelle locale, provinciale et nationale en devenant membres du *DisAbled Women's Network (DAWN)*. Quelques actions importantes de cet organisme sont le mentorat, la recherche, la défense des droits, le soutien des pairs et le réseautage.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec votre section locale de l'organisme ou encore à l'adresse suivante :

DAWN Canada

Boîte postale 93558

Comptoir postal Nelson Park Vancouver (C.-B.) V6E 4L7 Téléphone : (604) 873-1564

Site Web : <http://indie.ca/dawn/index.html>

DOCUMENTATION

- Les trois documents suivants sont disponibles en anglais ou en français, sur support papier ou sur cassette, et sont diffusés par l'Association canadienne des centres de vie autonome (ACCVA). On peut les commander directement du site Web de l'association :

<http://www.cailc.ca/publicn.htm> ou par courrier à :

Association canadienne des centres de vie autonome 350, rue Sparks, bureau 1004 Ottawa (Ont.) K1R 7S8 Téléphone : (613) 563-2581 Télécopieur : (613) 235-4497

Interventions dans les situations de violence familiale : L'approche de la vie autonome (1995)

Document de formation pour les travailleurs de première ligne œuvrant auprès des personnes handicapées qui ont été victimes de violence familiale et de mauvais traitements.

La parole aux jeunes! La parole aux jeunes! (1995)

Description détaillée d'une étude participative sur les cas de mauvais traitements envers les jeunes handicapés – l'étude a été élaborée, menée et présentée par des jeunes handicapés.

Guide de prévention à l'intention des jeunes personnes handicapées (1995)

Document écrit par et pour les jeunes handicapés, et qui leur permet de partager leur expérience et leurs sentiments.

25. Les deux documents suivants sont offerts par l'Institut Roeher. On peut les commander directement au site Web de l'Institut, à l'adresse suivante :

<http://indie.ca/roehher/catalogue.cfm> ou par la poste, à :

Institut Roeher

Édifice Kinsmen Université York 4700, rue Keele

Toronto (Ont.) M3J 1P3 Téléphone : (416) 661-9611 Télécopieur : (416) 661-5701 ATME : (416) 661-2023 Courriel : info@roehher.ca

Out of Harm's Way: A Safety Kit for People with Disabilities who Feel Unsafe and Want to Do Something About It (1997)

Ce document qui devrait être disponible en français sous peu utilise un vocabulaire simple et comprend des questions qui aideront les gens à se préoccuper de leur sécurité et à trouver des suggestions de changement.

Le droit au contrôle de ton corps : Un guide clair sur les questions de sexualité et d'agression sexuelle (1991)

Ce document, écrit dans un vocabulaire simple, aide les lecteurs à mieux connaître leur sexualité et les risques d'agression sexuelle.

26. Les deux documents suivants sont offerts en anglais et en français par l'Institut canadien de la santé infantile (ICSI). On peut les commander directement au site Web de l'Institut :

<http://www.cich.ca/html/menufr.htm> ou par la poste : Institut canadien de la santé infantile 885, chemin Meadowlands, bureau 512 Ottawa (Ont.) K2C 3N2

La prévention des abus sexuels à l'égard des enfants : Une trousse d'information (1994)

Cette trousse d'information a été conçue pour aider les parents, les groupes communautaires et les professionnels à planifier, à mettre en place et à améliorer les programmes de prévention des

abus sexuels à l'égard des enfants. Elle contient sept cahiers offrant de l'information sur la planification de programmes, sur l'évaluation et sur les activités de prévention, et présente 20 études de cas portant sur des initiatives de prévention qui ont été mises en oeuvre au Canada.

Heureux et en sécurité : Une trousse de sécurité personnelle (1990)

Cette trousse vise à aider les éducateurs et éducatrices à aborder la question de l'abus sexuel avec les enfants d'âge préscolaire. Ce guide de 52 pages comprend des lignes directrices, des activités et des jeux permettant de discuter de sentiments, de prendre conscience de son corps et d'acquérir des aptitudes favorisant la prévention des abus. Les outils pédagogiques comprennent une marionnette et 14 affiches en couleur.

VIDÉOS

The Person Within (1999)

Ce vidéo présente des cas de mauvais traitements et de négligence envers des enfants placés en établissement tels que vus par trois adultes handicapés de la Colombie-Britannique. Le vidéo est offert avec un guide traitant de la question de la vulnérabilité et de la prévention des mauvais traitements à l'échelle personnelle comme à l'échelle sociale. Pour en savoir plus, prenez contact avec :

British Columbia Institute against Family Violence

409, rue Granville, bureau 517 Vancouver (C.-B.) V6C 1T2 Téléphone : (604) 669-7055
Télécopieur : (604) 669-7054 Courriel : bcifv@bcifv.org Site Web : <http://www.bcifv.org/>

Sharing Secrets (1992)

Ce vidéo explique comment de jeunes personnes malentendantes peuvent mettre fin à l'isolement causé par le fait qu'elles sont victimes d'agression sexuelle, isolement qui peut miner leur estime de soi. Des modèles de comportement, des personnes elles-mêmes malentendantes, encouragent les jeunes à signaler les cas de mauvais traitements et à chercher de l'aide. Ce vidéo est disponible au :

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Santé Canada Localisateur d'adresse : 1909D1 Édifice Jeanne-Mance Parc Tunney, Ottawa (Ont.) K1A 1B4 Téléphone : (613) 957-2938 Numéro sans frais : 1 800 267-1291 ATME : 1 800 561-5643 Télécopieur : (613) 941-8930 Site Web : <http://www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn>

No! How (1996)

Ce vidéo vise à aider les jeunes adultes souffrant d'un handicap intellectuel à reconnaître la différence entre les comportements sexuels appropriés ou non, à comprendre les mesures qu'ils

peuvent prendre et à savoir comment dire non. On peut l'obtenir du Centre national d'information sur la violence dans la famille (voir l'adresse plus haut).

SUR INTERNET

Beyond Abuse: Treatment Approaches for People With Disabilities

http://www.quuxuum.org/~greg/journal/focht_new.html Cet article de Virginia Focht-New a été publié dans le volume 17, n° 5 du périodique *Issues in Mental Health*

Nursing, en 1996; il a été reproduit dans le *Pennsylvania Journal on Positive Approaches*, dont l'adresse électronique est donnée plus haut.

International Coalition on Abuse and Disability <http://www.quasar.ualberta.ca/ddc/ICAD/icad.html#icadmenu> Ce réseau de courrier électronique, consacré à la question des mauvais traitements et des handicaps, fonctionne depuis 1993. Il compte à ce jour environ 200 participants de 12 pays. On y trouve des chercheurs, des praticiens, des personnes handicapées, des parents et d'autres personnes que ce sujet intéresse.

On the Road to Healing <http://www.addr.com/~sariaa/onroad/index.htm> Voici le témoignage d'une femme handicapée de l'Alberta, qui a subi des agressions lorsqu'elle était enfant; elle nous fait suivre son processus de guérison et elle offre des liens vers diverses ressources s'occupant de violence et de handicaps.

The Abuse Prevention Project <http://www.pacer.org/app/abusea.htm> Ce projet spécial a été mis sur pied par la *Parent Advocacy Coalition for Educational Rights*, organisme sans but lucratif du Minnesota dont le mandat est « d'améliorer et de multiplier les occasions d'améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes adultes handicapés ». Le

Abuse Prevention Project offre de la formation et propose des ressources aux professionnels du développement des jeunes enfants qui oeuvrent auprès de familles où il y a risque de mauvais traitements. Le projet comprend aussi des programmes d'activités avec marionnettes pour les enfants, et des ressources sur la prévention de la violence envers les enfants à l'intention des parents et des professionnels.

The Child Abuse Monument <http://www.childabusemonument.org/> Ce projet artistique, à l'échelle internationale, a pour objectif de faciliter la guérison personnelle et sociale des problèmes reliés aux mauvais traitements envers les enfants.

AUTRES RÉFÉRENCES

Baladerian, N., *Abuse of Children and Adults with Disabilities*, Disability, Abuse and Personal Rights Project, Culver City, CA, 1993. Manuel sur la prévention et l'intervention, à l'intention des parents et des autres groupes de défense des intérêts, portant sur la vulnérabilité et sur l'identification et le signalement des cas de mauvais traitements.

Baladerian, N., *Abuse of Children and Adults with Disabilities: Guidebook for Parents*, Disability, Abuse and Personal Rights Project, Culver City, CA, 1993.

Manuel à l'intention des parents et des groupes de défense d'intérêts expliquant l'apparition des mauvais traitements, les façons de cerner les cas de violence, le processus de signalement et le traitement des souffrances mentales.

Crawford, C., *Answering the Call: Police Response to Violence Against People with Disabilities*, Institut Roeher, 1993. Étude sur la sensibilisation des corps policiers à la violence contre les personnes handicapées; analyse des processus de signalement et des autres processus policiers.

Fraze, C. et P. Seeley, *All I Really Need: Safeguarding Children at Risk of Abuse*, Abilities, n° 38, printemps 1999. Article portant sur les divers facteurs qui rendent les enfants handicapés particulièrement vulnérables aux mauvais traitements. Analyse des multiples défis qui entourent la sécurité des enfants handicapés.

Fraze, C. et P. Seeley, *Aftermath: Domestic Abuse Leaves Destruction in Its Wake*, Abilities, n° 39, été 1999. Article examinant les effets consécutifs à long terme de la violence, sous l'angle du handicap. Comprend une analyse des handicaps physiques et psychologiques qui découlent de mauvais traitements, et des conséquences, pour les enfants, du spectacle de la violence envers leur mère.

Galbally, R., *Child Abuse and Children with disabilities*, Mental Health in Australia, n°s 49-53, 1993. Cet article étudie le « culte du corps parfait » dans le cadre de la « culture de la violence »,

qui est à la fois toléré et encouragé par la télévision, la radio et les médias imprimés, et examine aussi la tolérance de la violence observée dans les terrains de jeux et dans les sports.

L'étude concerne l'Australie. « Dans une culture où la violence et la cruauté ne seraient pas légitimes, la frustration et les pressions...ne conduiraient pas aussi facilement à la violence envers les enfants. » Kline, D. F. et A. C. Kline, *The Disabled Child and Child Abuse*,

Chicago, National Committee for Prevention of Child Abuse, 1991. Analyse des facteurs de risque, des diverses formes que prennent les mauvais traitements, des handicaps en tant que cause et effet de la violence, de la négligence éducative, de la prévention et du traitement, des sources de soutien pour les parents et de la responsabilité des membres de la société concernant le signalement des cas supposés de violence.

Maksym, D., *Shared Feelings: A Parent's Guide to Sexuality Education for Children, Adolescents and Adults Who Have a Mental Handicap*, Institut Roeher, Toronto, 1990. Guide pour aider les parents à discuter de sexualité, de maladies transmissibles sexuellement et de violence sexuelle avec leurs enfants. Mansell, S., Sobsey, D., et P. Calder,

Sexual Abuse Treatment for Persons with Developmental Disability.

Professional Psychology: Research and Practice, pp. 23, n° 404-409, 1992. Revue des besoins en techniques thérapeutiques adaptées et recommandations d'approches d'intervention auprès des victimes et des auteurs de violence qui souffrent de handicap intellectuel.

McCreary Centre, *Sexual Abuse And Young People With Disabilities Project: Results And Recommendations*, Vancouver, 1993. Points saillants d'un important projet de recherche financé par la province; contexte et portée du projet, évaluation des besoins et méthodologie.

Recommandations détaillées pour la conception d'un centre de ressources spécialisées, d'un registre de professionnels et de lignes directrices précises pour les dossiers soumis aux tribunaux.

Miles, P., *Doubly Silenced: Sexuality, Sexual Abuse and People with Developmental Disabilities*, Wisconsin Council on Developmental Disabilities, Madison, WI, 1991. Document sur la sexualité, les agressions sexuelles et la violence envers les personnes souffrant de handicap intellectuel. Comprend une analyse des obstacles à l'expression de la sexualité.

Institut Roeher, *As if Children Matter: Perspectives on Children, Rights and Disability*, 1995. Recueil d'articles d'Américains du nord et du sud portant

sur le droit des enfants et en particulier sur le droit des enfants handicapés. Institut Roeher, *Disability and Vulnerability: A Demographic Profile*, 1994. Étude d'une grande utilité offrant aux partenaires de la sécurité communautaire – police, organismes de services sociaux, organismes de consommation, centres de crise et travailleurs sociaux – un portrait de la situation démographique des personnes handicapées qui risquent d'être victimes de violence.

Institut Roeher, *Harm's Way: The Many Faces of Violence and Abuse against Persons with Disabilities*, 1995.

Document offrant un aperçu des façons dont nos pratiques systémiques, nos préjugés et notre ignorance se combinent, avec pour effet d'encourager ou de soutenir la violence envers nos citoyens les plus vulnérables. On a dit de ce document qu'il était « incontournable pour les législateurs, les décideurs et toute personne concernée par les personnes handicapées ».

Senn, C., *Vulnérable : l'exploitation sexuelle et les personnes qui présentent une déficience intellectuelle*, Institut Roeher, Toronto, 1988. Analyse de la prévalence des cas de violence sexuelle contre les enfants, des facteurs de risque chez les enfants et les adultes handicapés ainsi que des effets et du traitement de la violence.

Sobsey, D., *What We Know About Abuse and Disabilities*, NRCCSA News, 4, 10, 1992. Article sur quelques-uns des nombreux défis qui confrontent les chercheurs au moment de formuler des questions de recherche sur la relation entre les mauvais traitements et le handicap.

Sobsey, D., *Violence and Abuse in the Lives of People with Disabilities: The End of Silent Acceptance?*, Paul Brookes Publishing Co., Baltimore, Maryland, 1994. Document exhaustif sur les facteurs de risque de violence et description de stratégies de prévention éprouvées qui mettent de l'avant la sécurité des personnes et le bien-être des personnes handicapées.

Sobsey, D., *Violence and Disability: An Annotated Bibliography*, Paul Brookes Publishing Co., Baltimore, MD, 1995. Liste alphabétique à référence croisée de documents traitant des handicaps et des mauvais traitements, à l'intention des professionnels et des groupes de défense d'intérêts.

Ticoll, M., *No More Victims*:

Addressing the Sexual Abuse of People with a Mental Handicap, Institut Roeher, Toronto, 1992. Ensemble de quatre manuels s'adressant à des groupes précis touchés par cette question : conseillers et travailleurs sociaux, familles et amis, collectivité juridique, police.

Ticoll, M., *La violence et les personnes ayant des incapacités : une analyse de la littérature*, Institut Roeher, Toronto, 1992. Utile pour analyser les documents

traitant de la violence envers les personnes handicapées et des réactions de la société.

Tomison, A., *Child Maltreatment and Disability*, National Child Protection Clearinghouse, Issues in Child Abuse Prevention, n° 7, été 1996. Article d'Australie proposant une vue d'ensemble de la recherche sur les relations entre les mauvais traitements envers les enfants et les handicaps. S'attache plus particulièrement aux recherches portant sur la relation entre les enfants handicapés, les parents handicapés et la possibilité de mauvais traitements envers les enfants.

NOTES

1. U.S. National Center on Child Abuse and Neglect, 1993, in D. Sobsey et
G. Wolbring, *Child Abuse and Disability*, Rehabilitation Digest, Toronto, mars 1996, p. 11
2. D. Sobsey, *Violence and Abuse in the Lives of People with Disabilities: The End of Silent Acceptance?*, Paul H. Brookes Publishing Co., Baltimore, 1994,
p. 35
3. D. Park and J. Radford, *From the Case Files: Reconstructing a History of Involuntary Sterilisation*, Disability & Society, vol. 13, n° 3, 1998, pp. 317-342
4. H. Pringle, *Alberta Barren*, Saturday Night Magazine, Toronto, juin 1997, pp. 30-37, 70, 74
5. D. Sobsey, *Violence and Abuse in the Lives of People with Disabilities: The End of Silent Acceptance?*, Paul H. Brookes Publishing Co., Baltimore, 1994,
p. 89
6. D. Fréchette, *Relations parents-enfants : parents (feuillelet de renseignements)*, Centre national d'information sur la violence dans la famille, Ottawa, 1993, p. 2
7. H. L. Westcott, *Abuse of Children and Adults with Disabilities*, National Society for the Prevention of Cruelty to Children, Londres, R.-U., 1993, p. 33

8. D. Sobsey, *Violence and Abuse in the Lives of People with Disabilities: The End of Silent Acceptance?*, Paul H. Brookes Publishing Co., Baltimore, 1994, pp. 147-150, 220
9. D. Sobsey, *Les médias et Robert Latimer*, ARCHTYPE, Toronto, août 1995, p. 14
10. Galbally, R., *Child abuse and children with disabilities*, Mental Health in Australia, 1993, p. 50
11. Bulletin, *Women with Disabilities: Physical and Sexual Assault*, DAWN, Toronto, 1994.

Ce document a été préparé à contrat par Catherine Frazee avec l'aide de Patricia Seeley.

Pour plus de renseignements :

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Unité de prévention de la violence familiale Division des questions relatives à la santé

Direction générale de la santé de la population et de la santé publique Santé Canada Indice de l'adresse : 1909D1 9e étage, Immeuble Jeanne-Mance, Pré Tunney Ottawa (Ontario) K1A 1B4, Canada

Téléphone : 1-800-267-1291 ou (613) 957-2938

Télécopieur : (613) 941-8930

Fax Link : 1-888-267-1233 ou (613) 941-7285 Téléimprimeur : 1-800-561-5643 ou (613) 952-6396 Site Web : www.phac-aspc.gc.ca/nc-cn

Ce feuillet est disponible dans d'autres formats sur demande.

This fact sheet is also available in English under the title *Abuse of Children with Disabilities*

Août 2000

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement les points de vues de Santé Canada.

Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada